

## DÉROULEMENT DES ÉTUDES

Sur la base d'une année scolaire, les étudiant(e)s reçoivent une formation d'une durée minimale totale de 930 heures de cours, soit **31 heures par semaine**. Cette formation en BTS est complétée par un grand nombre d'activités encadrées et/ou en autonomie. Les heures de cours se répartissent de la manière suivante :

- **Culture audiovisuelle et Artistique : 8 heures**
- **Anglais : 1,5 heures**
- **Physique appliquée : 4 heures**
- **Économie et Gestion : 1,5 heures**
- **Technologie des Équipements et des Supports : 5 heures**
- **Technique de Mise en Œuvre : 11 heures**

## RECRUTEMENT (liste non-exhaustive)

- **Baccalauréats professionnels (SEN, ...)**
- **Baccalauréats technologiques (STI2D SIN, STI2A, .....)**
- **Les baccalauréats avec Mise A Niveau Audiovisuel**
- **Baccalauréats généraux (S, ...)**

Pour plus d'informations,  
rendez-vous sur [suger.fr](http://suger.fr)



Instagram

lyceesuger



sugerimageson



sugerimageson



# BTS AUDIOVISUEL Lycée Suger



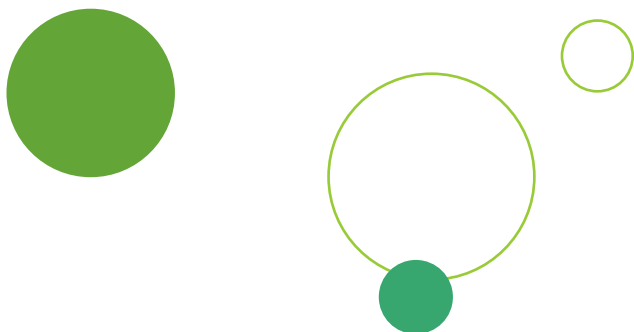
Option  
**MÉTIER DU SON**

## A PROPOS DU BTS AUDIOVISUEL

L'ouverture du **BTS audiovisuel date de 2001** et s'accompagne de la labellisation « **Lycée des métiers de l'Image et du Son** », l'ouverture d'une formation en Photographie, d'une Licence Professionnelle et la mise en place de formations audiovisuelles avec le GRETA.

Les métiers de l'audiovisuel constituent une famille professionnelle dont les membres travaillent en étroite collaboration. Pour faciliter cette collaboration, ce diplôme assure une formation de base commune sur laquelle s'organisent  **cinq options : son, image, montage et post-production, gestion de production et exploitation des équipements.**

La formation porte sur la technologie des équipements et des supports, les techniques de mise en œuvre, l'économie et la gestion, les sciences physiques appliquées, l'anglais, la culture audiovisuelle et artistique.



## OPTION MÉTIERS DU SON

Le **BTS audiovisuel option Métiers du Son** se déroule en deux ans, après l'obtention du baccalauréat. Il a pour vocation de former des Opérateurs Prise de Son, des mixeurs son dans le domaine de la télévision, de la radio, de l'enregistrement musical et de la sonorisation. Ils sont formés au travail de direct (notamment du type radiophonique). L'association du son et du multimédia (photo, vidéo, web, data,...) fait désormais partie de leurs compétences professionnelles ce qui implique une solide culture générale, notamment dans les domaines de la musique et de l'habillage sonore. De même, ils doivent parfaitement maîtriser les systèmes numériques/informatiques adaptés au domaine audiovisuel et multimédia (réseaux et serveurs, maîtrise des réseaux audio Ethersound ou WiFi).

Durant la formation, tous les étudiants bénéficient d'un **matériel professionnel** que l'on retrouve dans les grandes structures de production audiovisuelles.

